



Pharmacie des Lions



11 Bd de Reuilly, 75012 Paris

Tel/Fax : 01 43 07 51 38

Fiche conseil : La diarrhée aiguë du nourrisson

La diarrhée aiguë du nourrisson est le plus souvent due à une infection digestive virale ou bactérienne, à une infection générale (otites), à certains médicaments ou à des erreurs de régime ou de dosages alimentaires. Le nourrisson a alors brusquement des selles trop liquides, trop abondantes et trop fréquentes. La diarrhée peut être isolée ou accompagnée de perte d'appétit, de vomissements, de fièvre. Cette diarrhée peut parfois être grave si elle provoque une perte de poids avec déshydratation (perte importante d'eau et de minéraux).

Il faut donc consulter d'urgence un médecin devant l'apparition d'un signe de gravité comme une fièvre importante, une perte de poids, des vomissements répétés, et appliquer sans tarder le régime diététique ainsi que le traitement prescrit.

D'une manière générale, lorsque l'enfant est allaité, il faut poursuivre l'allaitement maternel et proposer une solution de réhydratation orale à volonté.

Lorsque l'enfant est alimenté par du lait de vache (lait en poudre pour enfant), il faut l'interrompre pendant quatre heures et donner à volonté une solution de réhydratation orale qui sera poursuivie après la reprise du régime lacté habituel pendant toute la durée de l'épisode diarrhéique. L'utilisation d'un lait sans lactose n'est justifiée qu'en cas de diarrhée intense avec déshydratation.

Lorsque l'enfant a une alimentation diversifiée, celle-ci peut être poursuivie normalement en privilégiant certains aliments comme le riz (féculents en général), les viandes maigres, les carottes cuites, les bananes mûres, les pommes, les coings. En revanche il faut supprimer de l'alimentation les aliments gras ou trop sucrés, les jus de fruits ou l'excès de fruits.

Conduite à tenir : ne pas hésiter à consulter son médecin en cas de doute et administrer immédiatement une solution de réhydratation orale en attendant la consultation.